

Couronne pendant le Regne du Roi, qui sont encore très-considerables; tous ces biens Ecclesiastiques ne payent point de tailles; ce qui en rend le revenu plus solide; de maniere que quand le Clergé ne donneroit que 3. sols par livre de ces 312. millions, les gros Benefices rapportez aux petits, cela ne laisseroit pas de produire 15. millions 600. mille livres, & contraindroit les ennemis de la France à convenir que cette Monarchie a des grandes resour. ces, lorsqu'elle voudra les mettre en usage; Monsieur de St. Pons m'a fourni l'occasion de faire cette remarque, mais je crois comme lui, qu'elle ne sera pas du goût de tout le monde.

*Distribu-
tion des biens
d'Eglise.*

„ On partagea autrefois les revenus des biens
„ d'Eglise en quatre portions; la premiere fut dis-
„ tribué aux Evêque; la seconde étoit destinée pour
„ la subsistance de ceux qui servoient à l'Eglise; la
„ troisième pour la réparation des Bâtimens, & le
„ luminaire, ce que nous appellons aujourd'hui
„ *fabrique de l'Eglise*; & la quatrième devoit être
„ donné aux Pauvres: on ne comptoit pas dans cette
„ distribution les chiens de chasse, un grand nombre
„ des Chevaux, des équipages superflus, ni des
„ ameublemens magnifiques; on dit souvent que
„ ces superfluités soutienne la dignité de l'Etat Ec-
„ clesiastique; mais on ne voit pas que cette dignité
„ s'accorde avec la qualité de Successeurs des Apô-
„ tres & de Ministres d'un Dieu fait homme, né
„ dans une crèche, & qui n'avoit pas de quoi se poler
„ la tête. „ Si cette distribution avoit encore lieu, les

*Ce qui doit
appartenir
aux pau-
vres.*

pauvres de France recevroient une aumône de plus de 80. millions tous les ans, qui joints aux charitez des particuliers, leur rendroit leur misere un peu plus supportable qu'elle n'est aujourd'hui.

VII. Monsieur le marquis de Bedmar, est parti de la Cour de France pour la Vice-Royauté de Sicile;